

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 14/01/2022

L'ORCHESTRE DE CANNES PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR OBTIENT LE LABEL « ORCHESTRE NATIONAL EN RÉGION »

Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Culture, annonce l'attribution du label « Orchestre national en Région » à l'Orchestre de Cannes Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il devient le 15^{ème} orchestre labellisé.

Fondé en 1975, l'Orchestre de Cannes propose aux habitants de son territoire une programmation riche et diversifiée aussi bien dans les répertoires que dans les formats des concerts.

Cette labellisation vient reconnaître le travail artistique d'excellence des musiciennes et des musiciens de l'orchestre et de Benjamin Levy, leur directeur musical depuis 2016. La ministre de la Culture salue également l'implication active de l'orchestre dans la politique d'action culturelle menée sur son territoire et qui tend à s'étoffer.

En 2020, la prise de fonction de Jean-Marie Blanchard à la direction générale de l'orchestre a marqué une nouvelle étape dans la dynamique de l'orchestre. Elle repose notamment sur la définition d'axes singuliers pour l'orchestre comme le développement de la musique à l'image qui devient une composante essentielle de l'identité de l'orchestre.

Le projet de l'Orchestre de Cannes Provence-Alpes-Côte d'Azur répond ainsi aux besoins de vitalité, d'ouverture et de qualité musicale et artistique que l'Etat a souhaité promouvoir dans le cadre du cahier des missions et des charges du label « orchestre national en Région » paru en 2017.

**Ministère de la Culture
Délégation à l'information
et à la communication**

Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr